

URGENT



中 华 人 民 共 和 国

N°022/91E/AC

Niamey, le 16 août 1991

L'Ambassade de la République Populaire de Chine présente ses compliments au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération de la République du Niger et a l'honneur de porter à sa connaissance ce qui suit:

— Les autorités compétentes chinoises envisagent d'envoyer une mission d'étude forte de 5 à 6 personnes à Niamey fin août 1991, en vue de faire des études sur place au sujet de la construction du bâtiment du Centre Aricaïn pour les Applications de la Météorologie au Développement (ACMAD) au Niger. Ladite mission chinoise souhaite de rencontrer les responsables de l'ACMAD, de la Direction nigérienne de la Météorologie ainsi que le représentant de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM); de discuter avec eux tout ce qui concerne les travaux de la construction, et ceci dans un délai de 7 ou 10 jours.

L'Ambassade de Chine saurait grand gré au Ministère de bien vouloir en informer les autorités compétentes de son pays et, de les solliciter d'accorder une réponse favorable dans les meilleurs délais, et d'apporter les facilités à la mission chinoise.

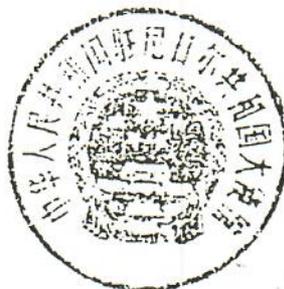
L'Ambassade de Chine remercie à l'avance le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération de son aimable collaboration et saisit cette occasion pour lui renouveler les assurances de sa haute considération.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET
DE LA COOPERATION DE LA
REPUBLIQUE DU NIGER

Ampliation

MINISTERE DU TRANSPORT ET DU TOURISME
DE LA REPUBLIQUE DU NIGER

NIAMEY



Niamey, le

16 JUL 1987

Ministère des Travaux Publics et de l'Habitat

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'HABITAT DU NIGER

B. P. 403 NIAMEY

2228 /MTP/H/-DU

LE MINISTRE

à Monsieur le Ministre du Commerce de l'Industrie et des Transports

OBJET : Demande de terrain pour l'implantation du Centre ACMAD

Réf : V/L n°1383 MCI/T/DMN du 6/7/87

Suite à votre lettre ci-dessus référencée, j'ai l'honneur de vous proposer d'entreprendre des démarches auprès des Autorités de l'Agrhyment en vue de l'obtention d'un terrain dans l'enceinte même de cet établissement. Votre centre et l'Agrhyment ayant des activités similaires et complémentaires, sa construction auprès des bâtiments abritant les installations de l'Agrhyment est souhaitable.

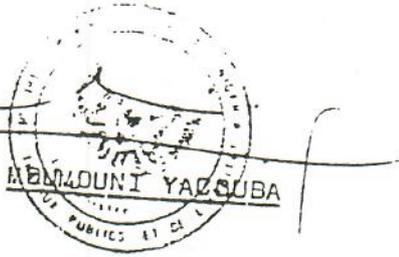
C'est dans le cas d'une recherche infructueuse seulement auprès de l'Agrhyment que je me proposerai de prospecter d'éventuelles possibilités d'attribution de terrain dans la même zone.

Pour ce qui est du coût de construction du centre il est estimé sommairement à la somme de HUIT CENT MILLIONS DE FRANCS CFA (800 000 000 F/CFA/TTC). Cette estimation ne tient pas compte des frais d'études et de contrôle ainsi que des frais relatifs au concours que vous comptez organiser pour l'étude architecturale du centre.

P.J. : Copie estimation sommaire

ON METEOROLOGIE NATIONALE
24-7-87
0252

MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DES TRANSPORTS
COURRIER ARRIVE
No d'enregistrement 2443
Date 17/7/87



ESTIMATION SOMMAIRE DU CENTRE ACHAD

1 - Locaux Technique (climatisatif poussée)		=	150 000 000
2 - <u>Locaux administratifs</u>			
Bureaux	400 x 200 000	=	80 000 000
Salle de cours + ateliers	150 x 200 000	=	30 000 000
Salle d'exploitation	100 x 200 000	=	20 000 000
Bibliothèque	400 x 200 000	=	80 000 000
Eloc réunion	350 x 200 000	=	70 000 000
Amphithéâtre	200 x 300 000	=	60 000 000
3 - <u>Locaux techniques (Ventilés ou climatisé)</u>	500 x 180 000	=	90 000 000
4 - <u>Locaux sans contraintes particulières</u>			
Ateliers généraux	100 x 150 000	=	15 000 000
Garages	100 x 150 000	=	15 000 000
Magasin	100 x 150 000	=	15 000 000
TOTAL BATIMENT			625 000 000
V. H. D. 15%	$\frac{625 000 000 \times 15}{100}$	=	93 750 000
TOTAL BATIMENT + V. H. D.			718 750 000
Aléas 10%	$\frac{718 750 000 \times 10}{100}$	=	71 875 000
TOTAL TRAVAUX			790 625 000
Arrondi à 800 000 000			

718 750 000 x 10
100

790 625 000

AIDE - MEMOIRE

DISCUSSION SUR LA CONTRIBUTION DE LA CHINE AU FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION DES BATIMENTS A.C.M.A.D.

Niamey Niger (2 - 7 Septembre 1991)

1 - INTRODUCTION

1.1 Sur la demande formulée par le Directeur Général d'A.C.M.A.D et le Représentant de l'O.M.M au cours du Onzième Congrès (Geneve, Mai 1991), le gouvernement de la Chine a décidé d'organiser une mission d'investigation préliminaire a Niamey en vue d'entreprendre des discussions sur l'accélération de la construction du bâtiment définitif d'A.C.M.A.D.

1.2 La mission dirigée par Mr WANG CAIFANG, Chef de la Division des Organisations Internationales et de la Coopération, Département des Affaires Etrangères de l'Administration Meteorologique d'Etat de Chine (S.M.A.), et composée de Mr WANG RONGSHOU, Professeur et Haut architecte de l'Institut de la Conception de construction du Ministère de la Construction de Chine et de Mlle LI LEI interprete, s'est déroulée du 1^{er} au 7 Septembre 1991.

Pour le déroulement de cette rencontre avec la délégation Chinoise, le Gouvernement du Niger a désigné Mr BOULAMA MOHAMED, vice président du conseil d'administration de l'A.C.M.A.D, ses collaborateurs du Service Meteorologique Mr ANGOUA ABOUBACAR et Mr BARRE SOULEYMANE du Ministère de l'Equipeement architecte de l'A.C.M.A.D . Le Secrétaire Général de l'O.M.M. a désigné Mr DIALLO HAROUNA Chef de la Division AFRIQUE Département de la Coopération Technique pour représenter l'OMM. Le Directeur Général de l'A.C.M.A.D Mr M.S.BOULAHYA était présent lors des conclusions finales sur les discussions .

1.3 La mission a effectué des visites de courtoisie à S.E. Mr DIAMBALLA ISSAKA Secrétaire d'Etat à la Coopération et à Mr MAIGUIZO NAINO Secrétaire Général du Ministère des Transports et du Tourisme. La mission a également rencontré le Directeur Général du Centre Agrhyet et a effectué des visites au Centre ICRISAT, au Centre AGRHYMET , aux bâtiments provisoires affectés par le NIGER à l'A.C.M.A.D et sur les bâtiments destinés a abriter le Siege définitif d'A.C.M.A.D. La mission a également eu a visiter certains bâtiments pour mieux s'imprégner de l'architecture locale .

1.4 Les résumés et conclusions des discussions entreprises sont données ci-après.

2. RESULTATS DES DISCUSSIONS

2.1. Les discussions ont porté essentiellement sur :

- i) La définition des responsabilités des parties concernées à savoir, la CHINE, le NIGER, l'A.C.M.A.D. et l'O.M.M.;
- ii) La situation du financement de la construction des bâtiments A.C.M.A.D .
- iii) La définition des plans de conception et de constructions des bâtiments.
- iv) Les autres questions d'intérêt commun.

RESPONSABILITE

2.2 CHINE

2.2.1 Le chef de la mission a confirmé l'intérêt que la CHINE portait à la mise en place rapide de l'A.C.M.A.D et à son engagement à financer 30 % des coûts des bâtiments A.C.M.A.D. La CHINE est en effet prête à assumer la responsabilité technique de toute la conception et la réalisation de l'ensemble des bâtiments A.C.M.A.D. Mr ZOU Représentant Permanent de la CHINE auprès de l'O.M.M. demeure le Coordonateur national tandis que mandat est donné au Ministère de la Conception et de la Construction de s'occuper de tous les aspects techniques y compris la construction .

2.2.2 La CHINE a exprimé le souhait que les conditions habituelles d'exonération des droits de douane et de taxes ainsi que les facilités d'entrée pour le personnel chinois participant à cette coopération soient accordées par le gouvernement du NIGER .

2.3 A.C.M.A.D.

2.3.1 Le vice président du conseil d'administration d'A.C.M.A.D a indiqué que le conseil donnait mandat au Directeur Général d'A.C.M.A.D pour suivre les négociations et les travaux de constructions des bâtiments. L'intéressé travaillera en étroite collaboration avec le Ministère de l'Équipement du NIGER .

2.4 NIGER

2.4.1 Le gouvernement du NIGER est responsable de la mise a la disposition de l'A.C.M.A.D des bâtiments provisoires et contribuera a la construction des batiments définitifs.

A ce titre, il a pris au nom des états membres de la CEA les contacts nécessaires avec les donateurs potentiels pour le financement des bâtiments. En consequence, il a la responsabilité principale d'assurer la coordination entre les donateurs, le Centre A.C.M.A.D et les pays bénéficiaires .

2.4.2 Le NIGER est également responsable de la mise a disposition d'un terrain approprié pour la construction du Centre . Il faut noter qu'un terrain de six (6) hectares a déjà été attribue et que les négociations sont en cours avec le Centre AGRHYMET pour l'octroi d'une parcelle d'environ 4,5 hectares dans le domaine AGRHYMET . Ceci permettra un regroupement des institutions et facilitera les liaisons et communications éventuelles .

2.4.3 Le NIGER assumera par ailleurs toutes les responsabilités définies dans l'Accord de siège approuvé par le conseil d'administration. Une copie de cet accord a été mise a la disposition de la délégation chinoise. Par ailleurs, le NIGER interviendra selon les besoins pour faciliter la mise en oeuvre de la contribution chinoise.

2.5 OMM

2.5.1 Le Secrétaire Général de l'O.M.M. a été chargé par la conférence des Ministres de la CEA en coopération avec le Secrétaire Exécutif de la CEA , d'aider a la recherche du financement et a la mise en oeuvre de l'ACMAD. A ce titre, il a organisé la reunion des bailleurs de fonds de septembre 1989 et assuré le suivi des promesses de participations des donateurs potentiels. Après la nomination du Directeur Général de l'ACMAD, le Secrétaire Exécutif de la CEA a délégué tous les pouvoirs à l'OMM pour l'établissement d'ACMAD.

2.5.2 Les responsabilités de l'O.M.M sont définies par les statuts du Centre (Article 11) et par les résolutions pertinentes de la conférence des Ministres de la CEA.

FINANCEMENT DES BATIMENTS A.C.M.A.D

2.6 La contribution de la Chine estimée à un minimum de 30% du coût total des travaux sera destinée au paiement de la main d'oeuvre et à l'achat de matériaux en Chine etc... L'utilisation de cette contribution ne semble donc pouvoir se faire qu'après le bouclage du financement global des bâtiments .

La CHINE serait donc disposée à entreprendre les travaux de construction selon l'échéancier suivant :

- Démarrage des travaux 4 mois après le versement de 40 % d'avance sur les travaux

- Versement des autres tranches au fur et à mesure de l'exécution des travaux.

La durée totale des travaux est estimée à 18 mois au maximum.

2.7 L'attention de la délégation chinoise a été attirée sur le fait que les 70 % du financement proviendraient de la C.E.E. et de la B.A.D. De ce fait, il était difficile de statuer définitivement sur les modalités d'exécution des travaux pour l'instant. Des contacts seront repris avec les donateurs potentiels afin d'obtenir des avis définitifs sur leur contribution.

2.8. Il a par ailleurs été noté que le NIGER et les Etats Membres de la C.E.A pourraient éventuellement participer au financement de certaines composantes telles que les VRD, les branchements d'eau et d'électricité, etc...

2.9. La réunion a proposé que les problèmes de financement soient révisés après examen des détails techniques et des plans définitifs arrêtés pour les bâtiments.

iii) LA CONCEPTION DU PLAN DE CONSTRUCTION

2.10. La délégation Chinoise a indiqué que si l'accord de principe était donné pour que la CHINE soit responsable de la construction de l'ensemble des bâtiments, la Chine sera chargée de la préparation de l'avant projet, des plans techniques et d'exécution en vue d'un lancement d'appel d'offre en CHINE. Cette position de la Chine a été largement prise en compte mais il a été indiqué en même temps qu'il faut tenir compte d'une part des responsabilités déjà prises par le Niger pour préparer l'avant projet du dossier et d'autre part du financement possible de la construction des bâtiments par d'autres bailleurs de fonds dont les conditions ne sont pas encore connues.

PROGRAMME DE VISITE AU NIGER DE LA

DELEGATION CHINOISE

DU 1er AU 10 SEPTEMBRE 1991

BUT DE LA MISSION : Etude sur la réalisation des bâtiments d'ACMAD

DIMANCHE 01/09/1991 : Arrivée de la délégation

LUNDI 02/09/1991 :

Matinée : 10 H Rencontre avec le vice président du conseil d'administration d'ACMAD et l'Architecte.
11 H 30 Visite des bâtiments affectés temporairement à l'ACMAD.
Soirée : 16 H 30 séance de travail entre les deux architectes

MARDI : 03/09/1991 :

Matinée : 9 H 30 Séance de travail avec le vice président du conseil d'administration d'ACMAD, le représentant du secrétaire général de l'O.M.M et l'Architecte.
Soirée : 16 H 30 Poursuite des travaux

MERCREDI 04/09/1991 :

Matinée : 9 H 30 rencontre avec le Directeur General d'AGRHYMET
10 H 30 visites des deux sites.
Soirée : 16 H 30 rencontre avec le Secrétaire Général du Ministère des Transports et du Tourisme.

JEUDI 05/09/1991

Matinée : 9 H 30 visite auprès du Secrétaire d'Etat à la Coopération ou le Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
10 H 30 Visite au Centre Météorologique National

VENDREDI 06/09/1991 :

Matinée : 9 H Rencontre avec le D/G d'ACMAD
10 H 30 Visite de courtoisie auprès de son excellence l'Ambassadeur de Chine.

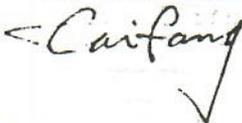
LES 7, 8, 9 et 10 : seront consacrés aux visites de certaines réalisations architecturales locales.

4.1.4. Le Directeur General d A.C.M.A.D et le Représentant de l'O.M.M. ont propose à la délégation de la République Populaire de CHINE d'examiner la possibilité d'autoriser l'utilisation de la contribution financière de la CHINE pour lancer le premier module du Centre A.C.M.A.D sans attendre la confirmation des autres contributions financières. En effet, c'est la seule possibilité pour tirer profit immédiatement de la contribution première et précieuse du Gouvernement Chinois, acte décisif pour le lancement du Centre ACMAD et d'inscrire dans les faits, la collaboration scientifique et technique avec le Service Météorologique de CHINE pour un transfert technologique réel et immédiat. Ainsi la contribution du Gouvernement Chinois serait inscrite et pour toujours dans les fondations même du Centre A.C.M.A.D, la conception de ce Centre devant rester un exemple pratique d'une des Applications de la Météorologie au Développement.

Fait à NIAMEY le 7 Septembre 1991

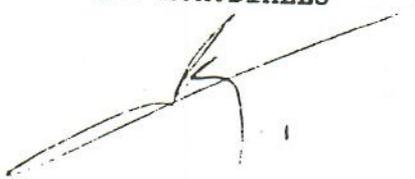
Pour le Gouvernement de la
République Populaire de CHINE

Mr WANG CAIFANG



Chef de la Division des
Organisations Internationales
et de la Coopération
Département des Affaires
Etrangères
Administration Météorologique
d'Etat de CHINE (S.M.A.)

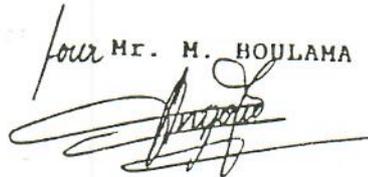
Pour l'Organisation Météorologique
Mondiale (O.M.M.)
Mr. H.M.DIALLO



Chef Division
AFRIQUE, Département de la
Coopération Technique

Pour le Gouvernement de la
République du NIGER

pour Mr. M. BOULAMA



Représentant Permanent auprès
de l'O.M.M. et Vice-Président
du Conseil d'Administration
A.C.M.A.D

Pour le Centre Africain de
Météorologie Appliquée au
Développement (A.C.M.A.D)
Mr. M.S. BOULAHYA



Directeur Général
A.C.M.A.D